

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02690

Numéro SIREN : 451 019 541

Nom ou dénomination : 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2019 sous le numéro de dépôt 8869

Désignation de l'entreprise : 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *						
Adresse de l'entreprise : 22 Rue du Goulet 95640 MARINES		Durée de l'exercice précédent *						
Numéro SIRET * 4 5 1 0 1 9 5 4 1 0 0 0 3 1		Durée de l'exercice précédent *						
		Exercice N, clos le, 31122018		N° 31122017				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2				
		Net 3		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	Tribunal de Commerce de Pontoise			
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	17 JUIL. 2019			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 930	3 931	1 999	3 185
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	43 913	25 759	18 154	29 742
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	1 300		1 300	1 300	
TOTAL (II)		BJ	51 143	BK	29 690	21 452	34 227	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BN				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	65 035	8 621	56 414	62 486
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				757
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	313 329		313 329	390 803
		Autres créances (3)	BZ	CA	78 804		78 804	65 434
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	249 604		249 604	220 347	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	227		227	227	
	TOTAL (III)	CJ	706 998	CK	8 621	698 378	740 053	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	758 141	IA	38 311	719 830	774 281	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Renvois : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :								
Renvois : (3) Part à plus d'un an :								
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE	Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100.000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	315 416	244 701
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 274	85 715
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	429 691	440 416
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 078	19 685
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	235 937	239 428
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 124	74 752
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	290 140	333 864	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	719 830	774 281	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	282 075	320 148	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	362	350	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 361 056	FB	3 949	FC	1 365 006	1 991 039	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	5 927	FH	140	FI	6 067	1 930	
		FJ	1 366 983	FK	4 089	FL	1 371 072	1 992 969	
	Chiffres d'affaires nets *								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 312	6 561	
	Autres produits (1) (11)					FQ		126	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 374 384	1 999 656	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 064 139	1 584 127	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	6 072	(9 546)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	122	389	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	126 542	120 311	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 110	5 886	
	Salaires et traitements *					FY	105 287	117 427	
	Charges sociales (10)					FZ	46 561	52 789	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	12 775	10 390
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	2 194	1 351	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 368 802	1 883 122	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	5 583	116 533	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	101	74	
	Différences négatives de change					GS	34	36	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	134	110	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(134)	(110)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 448	116 423	

Désignation de l'entreprise		03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			104
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			104
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			104
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 174		30 812
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 374 384		1 999 760
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 370 110		1 914 044
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	4 274		85 715
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 312		6 561
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 916		1 345	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Page
COPIE CERTIFIEE CONFORME

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

FAITS CARACTERISTIQUES

Le bilan de l'exercice présente un total de **719 830** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 374 384** euros et un total **charges** de **1 370 110** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **4 274** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de bases et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage des biens.

Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels : 1 à 5 ans

Matériels et outillages : 5 à 10 ans

Installations générales, agencements et aménagements : 10 ans

Matériels de transport : 4 à 5 ans

Mobilier, matériels de bureaux et matériels informatiques : 3 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, fait l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Élément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Mode de comptabilisation :

L'entreprise a opté pour une comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Utilisation du CICE :

Le CICE a été affecté à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise et à l'investissement.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 930					5 930
	Instal., agencement, aménagement divers	5 490					5 490
	Matériel de transport	27 195					27 195
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 228					11 228
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 843					49 843

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 300					1 300
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 300					1 300

	TOTAL	51 143					51 143
--	--------------	---------------	--	--	--	--	---------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique matériel outillage industriels	2 745	1 186		3 931
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 894	1 098		2 992
Matériel de transport	4 740	6 799		11 539
Matériel de bureau, mobilier	7 536	3 692		11 228
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 916	12 775		29 690
TOTAL	16 916	12 775		29 690

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
		incorporelles			
		corporelles			
		des titres mis en équivalence			
		titres de participation			
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	8 621			8 621
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 621			8 621
TOTAL GENERAL		8 621			8 621
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 300		1 300
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	313 329	313 329	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	27 350	27 350	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 454	1 454	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	50 000	50 000	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	227	227		
	TOTAL DES CREANCES	393 660	392 360	1 300
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	362	362		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	13 716	5 652	8 065	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	235 937	235 937		
	Personnel et comptes rattachés	11 173	11 173		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 263	13 263		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 536	13 536		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 152	2 152		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	290 140	282 075	8 065	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 618			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	1 000,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	1 000,0000	100 000,00

--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	1 000,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	1 000,0000	100 000,00

--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		28 957
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		362
<i>Banque - Intérêts courus à pay</i>	362	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 202
<i>Fournisseurs - fact. non parve</i>	10 202	
Dettes fiscales et sociales		18 393
<i>Dettes provis. pr congés à pay</i>	11 173	
<i>Charges sociales s/congés à pa</i>	5 068	
<i>Taxe d'apprentissage CAP</i>	771	
<i>Formation continue CAP</i>	624	
<i>CFE- CVAE CAP</i>	258	
<i>T.V.T.S CAP</i>	499	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		227	227
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			227

--	--	--	--

SAS 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 22, rue du Goulet

Z.A.E du Grand Pré

95640 MARINES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles

**S.A.S 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE
LA FIBRE OPTIQUE**
22, rue du Goulet
Z.A.E du Grand Pré
95640 MARINES

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de l'associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Sartrouville, le 5 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

Philippe MANDIN



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	5 930	3 931	1 999	3 185
	Autres immobilisations corporelles	43 913	25 759	18 154	29 742
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 300		1 300	1 300	
	TOTAL (II)	51 143	29 690	21 452	34 227
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	65 035	8 621	56 414	62 486
	Avances et Acomptes versés sur commandes				757
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	313 329		313 329	390 803	
Autres créances	78 804		78 804	65 434	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	249 604		249 604	220 347	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	227		227	227
	TOTAL (III)	706 998	8 621	698 378	740 053
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		758 141	38 311	719 830	774 281

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

1 300

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	315 416	244 701
	Résultat de l'exercice	4 274	85 715
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	429 691	440 416
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 078	19 685
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 937	239 428
	Dettes fiscales et sociales	40 124	74 752
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	290 140	333 864
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	719 830	774 281
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	4 274,40	85 715,22
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		282 075	320 148
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		362	350

Etats financiers au 31/12/2018

**Compte
de
résultat**

Compte de Résultat . 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 361 056	3 949	1 365 006	1 991 039
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	5 927	140	6 067	1 930
	Montant net du chiffre d'affaires	1 366 983	4 089	1 371 072	1 992 969
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 312	6 561	
Autres produits				126	
Total des produits d'exploitation (1)				1 374 384	1 999 656
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 064 139	1 584 127
	Variation de stock			6 072	(9 546)
	Achats de matières et autres approvisionnements			122	389
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			126 542	120 311
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 110	5 886
	Salaires et traitements			105 287	117 427
	Charges sociales du personnel			46 561	52 789
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			12 775	10 390
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			2 194	1 351	
Total des charges d'exploitation (2)				1 368 802	1 883 122
RESULTAT D'EXPLOITATION				5 583	116 533

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		RES ULTAT D'EXPLOITATION	5 583	116 533
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)			
	Autres intérêts et produits assimilés (3)			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (4)	101	74	
	Différences négatives de change	34	36	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières	134	110	
		RES ULTAT FINANCIER	(134)	(110)
		RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 448	116 423
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion			104
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels			104
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Total des charges exceptionnelles			
		RES ULTAT EXCEPTIONNEL		104
PARTICIPATION DES SALARIES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 174	30 812	
TOTAL DES PRODUITS		1 374 384	1 999 760	
TOTAL DES CHARGES		1 370 110	1 914 044	
RES ULTAT DE L'EXERCICE		4 274	85 715	

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

FAITS CARACTERISTIQUES

Le bilan de l'exercice présente un total de **719 830 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 374 384 euros** et un total **charges de 1 370 110 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 4 274 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de bases et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage des biens.

Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels : 1 à 5 ans

Matériels et outillages : 5 à 10 ans

Installations générales, agencements et aménagements : 10 ans

Matériels de transport : 4 à 5 ans

Mobilier, matériels de bureaux et matériels informatiques : 3 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, fait l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Mode de comptabilisation :

L'entreprise a opté pour une comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Utilisation du CICE :

Le CICE a été affecté à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise et à l'investissement.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES			Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES			Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 930					5 930
	Instal., agencement, aménagement divers	5 490					5 490
	Matériel de transport	27 195					27 195
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 228					11 228
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 843					49 843

FINANCIERES			Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 300					1 300
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 300					1 300

	TOTAL	51 143					51 143
--	--------------	---------------	--	--	--	--	---------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 745	1 186		3 931
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 894	1 098		2 992
Matériel de transport	4 740	6 799		11 539
Matériel de bureau, mobilier	7 536	3 692		11 228
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 916	12 775		29 690
TOTAL	16 916	12 775		29 690

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours	8 621			8 621
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 621			8 621
TOTAL GENERAL		8 621			8 621
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> d'exploitation financières exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 300		1 300
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	313 329	313 329	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	27 350	27 350	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 454	1 454	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	50 000	50 000	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	227	227		
	TOTAL DES CREANCES	393 660	392 360	1 300
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	362	362		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	13 716	5 652	8 065	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	235 937	235 937		
	Personnel et comptes rattachés	11 173	11 173		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 263	13 263		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 536	13 536		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 152	2 152		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés					
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	290 140	282 075	8 065	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 618			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	1 000,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	1 000,0000	100 000,00

--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		28 957
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		362
<i>Banque - Intérêts courus à pay</i>	362	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 202
<i>Fournisseurs - fact. non parve</i>	10 202	
Dettes fiscales et sociales		18 393
<i>Dettes provis. pr congés à pay</i>	11 173	
<i>Charges sociales s/congés à pa</i>	5 068	
<i>Taxe d'apprentissage CAP</i>	771	
<i>Formation continue CAP</i>	624	
<i>CFE- CVAE CAP</i>	258	
<i>T.V.T.S CAP</i>	499	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			227	227
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				227

03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 22 Rue du Goulet
ZAE du Grand Pré, 95640 MARINES
451 019 541 RCS PONTOISE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 20 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Bénéfice de l'exercice	4 274,40 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	315 416,13 euros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	319 690,53 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 319 690,53 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 35 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000 euros

Certifié conforme
Le Président
Patrick BAUDOT



03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 22 Rue du Goulet
ZAE du Grand Pré, 95640 MARINES
451 019 541 RCS PONTOISE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 20 JUIN 2019

L'an 2019,
Le 20 juin,
A 18 heures,

La société ABY, Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, ayant son siège social, 22 Rue du Goulet, ZAE du Grand Pré, 95640 MARINES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 791 866 007 RCS PONTOISE,
Représentée par ses Gérants, Monsieur Patrick BAUDOT et Madame Amélie PEJOUX,

Associée unique de la société 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE,

En présence de Monsieur Patrick BAUDOT, Président non associé de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Patrick BAUDOT, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associée unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,



- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 224 euros ainsi que l'impôt correspondant de 334 euros.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 4 274,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 274,40 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	315 416,13 euros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	319 690,53 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 319 690,53 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 35 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 15 000 euros

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions suivantes ::

CONVENTION NOUVELLE CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE : néant

CONVENTIONS ANTERIEURES POURSUIVIES :

Conventions conclues avec Monsieur Patrick BAUDOT, Président :

Rémunération perçue au titre du mandat de Président ; 53.335,30 euros.

Avantage en nature pour l'utilisation d'un véhicule PEUGEOT 308 SW : 3 312 euros.

Conventions conclues avec Madame Amélie PEJOUX, Directrice Générale :

Rémunération perçue au titre du mandat de Directrice Générale : 52 200 euros.

Convention conclue avec la société ABY, société mère :

Monsieur BAUDOT et Madame PEJOUX sont co-gérants de la SARL ABY

Locations immobilière, montant des loyers versés à la société ABY : 15 600 euros.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique :
La société ABY,
Représentée par ses gérants



Patrick BAUDOT

Amélie PEJOUX



03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE

Société par actions simplifiée

au capital de 100 000 euros

Siège social : 22 Rue du Goulet

ZAE du Grand Pré, 95640 MARINES

451 019 541 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2018

Monsieur Patrick BAUDOT, Président non associé de la société 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'année 2018 s'est avérée difficile avec un chiffre d'affaires en baisse dû notamment à une baisse d'activités très importantes chez un de nos gros clients, Alcatel (-900 000 €).

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'année 2019 s'annonce meilleure que la précédente avec un niveau d'activités plus stable.
Objectif : 1,6 millions d'euros.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Solde des dettes fournisseurs

Echéance (en jours)	exercice clos le 31/12/2017	exercice clos le 31/12/2018
Factures à 30 jours	109 175 euros	71 163 euros
Factures à 45 jours		
Factures à 60 jours	121 459 euros	144 522 euros
Autres délais		10 527 euros

Solde des créances clients

Echéance (en jours)	exercice clos le 31/12/2017	exercice clos le 31/12/2018
Factures à 30 jours	251 582 euros	129 312 euros
Factures à 45 jours	-	
Factures à 60 jours	135 665 euros	182 097 euros
Autres délais	3 555 euros	1 920 euros

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 371 072 euros contre 1 992 969 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -31,20%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3 312 euros contre 6 687 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -50,46%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 070 333 euros contre 1 574 969 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,04%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 126 542 euros contre 120 311 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,17%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 110 euros contre 5 886 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,17%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 105 287 euros contre 117 427 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -10,33%.

Le montant des charges sociales s'élève à 46 561 euros contre 52 789 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,79%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2 personnes contre 2 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 12 775 euros contre 10 390 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,94%.

Le montant des autres charges s'élève à 2 194 euros contre 1 351 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 62,39%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 368 802 euros contre 1 883 122 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -27,31%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 5 583 euros contre 116 533 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -95,20%.

Compte tenu d'un résultat financier de -134 euros (-110 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 5 448 euros contre 116 423 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -95,32%.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 1 174 euros contre 30 812 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4 274,40 euros contre un bénéfice de 85 715,22 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -95,01%.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 719 830 euros contre 774 281 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,03%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 274,40 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 274,40 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	315 416,13 euros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	319 690,53 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 319 690,53 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 429 690,53 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 35 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00] euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 224 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 334 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il est mentionné les conventions suivantes :

CONVENTION NOUVELLE CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE : néant

CONVENTIONS ANTERIEURES POURSUIVIES :

Conventions conclues avec Monsieur Patrick BAUDOT, Président :

Rémunération perçue au titre du mandat de Président ; 53.335,30 euros.

Avantage en nature pour l'utilisation d'un véhicule PEUGEOT 308 SW : 3 312 euros.

Conventions conclues avec Madame Amélie PEJOUX, Directrice Générale :

Rémunération perçue au titre du mandat de Directrice Générale : 52 200 euros.

Convention conclue avec la société ABY, société mère :

Monsieur BAUDOT et Madame PEJOUX sont co-gérants de la SARL ABY

Locations immobilière, montant des loyers versés à la société ABY : 15 600 euros.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

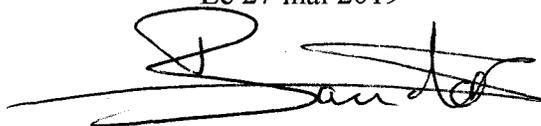


En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à MARINES

Le 27 mai 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Baudot', written over a horizontal line.

Le Président
Patrick BAUDOT